

Remplissez toutes les rubriques vous concernant pour que nous puissions faire la vérification de votre barème.

	N° du vœu bonifié	votre situation	Nombre de points		
Votre échelon au 31/08/25 par promotion ou au 01/09/25 en cas de reclassement :	Tous				
Votre ancienneté dans le poste au 31/08/26 :	Tous				
Date d'affectation :					
Education prioritaire					
Date de votre affectation dans l'établissement :	Tous				
Classement de l'établissement (REP ; REP+ ou Politique de la ville) :					
Vœu préférentiel					
Date de la 1 ^{ère} demande :	Vœu 1 correspondant à l'académie demandée plusieurs fois consécutives				
Nombre de demande en comptant ce mouvement 2026 :					
Bonifications liées à la situation civile ou familiale					
Vous êtes en rapprochement de conjoints		Vœu 1 et académie limitrophes			
Nombre d'enfants de moins de 18 ans au 31/08/2026 :					
Nombre d'années de séparation en position d'activité :					
En disponibilité pour suivre le conjoint ou en congé parental :					
Conjoint dont la résidence professionnelle est située dans une académie non-limitrophe Indiquer le numéro du département:	Vœu 1 et académie limitrophes				
Conjoint dont la résidence professionnelle est située dans un département non-limitrophe d'une académie limitrophe Indiquer le numéro du département :	Vœu 1 et académie limitrophes				
Mutation simultanée de 2 conjoints	Vœu 1 et académie limitrophes				
Autorité parentale conjointe - Indiquer le numéro du département :	Vœu 1 et académie limitrophes				
Stagiaire 2025-2026 formulant le vœu correspondant à son académie de stage et/ou à l'académie du concours	Ce(s) vœu(x)				
Stagiaire 2024-2025 titularisé à effet rétroactif en cours d'année	Tous				
Stagiaire précédemment titulaire d'un corps autre que ceux des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation	Académie d'origine				
Stagiaire 2025-2026 ne bénéficiant pas de la bonification spéciale, et n'utilisant pas la bonification de 10 point cette année					
Stagiaire 2025-2026 ne bénéficiant pas de la bonification spéciale et utilisant la bonification de 10 points sur le premier vœu	Vœu 1				
Ancien stagiaire 2023-2024 ou 2024-2025 n'ayant pas utilisé la bonification de 10 point « premier vœu » ou stagiaire en prolongation : pour le premier vœu	Vœu 1				
Réintégration à titres divers		Académie d'origine			
Dossier "Handicap"	Selon avis rendu par le médecin conseillé technique du rectorat				
Bénéficiaire de l'obligation d'emploi	Tous				
CIMM : DOM, y compris Mayotte	Vœu 1 : le DOM				
Mayotte, Guyane : agent affecté depuis 5 ans ou plus à Mayotte ou Guyane	Tous				
Corse					
Stagiaire bénéficiant de la bonification spéciale					
1 ^{ère} demande de stagiaire de Corse	2 ^{ème} demande consécutive	3 ^{ème} demande consécutive	Le vœu		
TOTAL					